

Rapport d'activité 2025

Pôle Protection de l'Enfance

CER du Climont

13 route des Crêtes

67220 Urbeis

-
1. EDITO
 2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVRÉES
 3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE
 4. DÉMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION
 5. RESSOURCES HUMAINES
 6. CONCLUSION



1. EDITO

L'année 2025 marque pour le Centre Éducatif Renforcé du Climont une période d'évolution et de projection vers de nouvelles perspectives. Fidèle à sa mission d'accompagnement des adolescents confiés par l'autorité judiciaire, l'établissement poursuit son action éducative en s'appuyant sur l'engagement de ses professionnels et sur une dynamique de projets et de partenariats toujours renouvelée.

Dans ce cadre, l'année à venir sera notamment marquée par la mise en œuvre progressive des Périodes d'Immersion Militaire (PIM). Ce dispositif, inscrit dans le partenariat entre le ministère de la Justice et le ministère des Armées, vise à proposer aux jeunes une expérience structurante fondée sur le dépassement de soi, la vie collective, la découverte du monde militaire et le travail autour de la citoyenneté et de la mémoire. Le CER du Climont s'appuiera pour cela sur les partenariats déjà construits, notamment avec le Souvenir Français et les contacts établis avec le régiment de Sarrebourg, ainsi que sur les expériences de stages nature et de bivouac déjà développées dans le cadre de ses activités éducatives.

Parallèlement, l'établissement se projette dans une étape importante de son développement avec le projet de déménagement du CER. Un bien situé au Hohwald a été identifié et pourrait permettre, à l'horizon 2027, d'offrir aux jeunes comme aux professionnels un cadre de vie et de travail renouvelé, davantage adapté aux exigences du dispositif éducatif renforcé.

L'année 2025 aura également été marquée par une évolution de l'équipe, avec trois départs de professionnels ainsi que celui du cadre intermédiaire après trois années d'engagement au sein du CER. Nous tenons à saluer et remercier son investissement et le travail accompli au service de l'établissement. L'arrivée d'un nouveau cadre intermédiaire ouvre une nouvelle étape pour l'équipe, qui poursuit aujourd'hui son action avec une volonté renouvelée de développer les projets, d'élargir les partenariats et de renforcer la qualité de l'accompagnement proposé aux jeunes.

L'équipe du CER du Climont demeure pleinement mobilisée et animée par une dynamique collective porteuse d'un souffle vivifiant, tournée vers l'innovation éducative et l'amélioration continue de ses pratiques.

Nous finirons sur cette citation :

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. »

2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVRÉES

2.1 L'activité

	2023	2024	2025
Agrément	8	8	8
Capacité financée	8	8	8
Journées théoriques (taux d'occupation fixé à 90%)	2920	2920	2920
Journées prévisionnelles	2628	2628	2628
Journées réalisées	2148	2495	2334
Ecart jours réalisés/prévisionnelles	-480	-133	-294
Taux d'occupation	73,6%	85,4%	79,9%
Nombre de bénéficiaires suivis dans l'année	35	29	30

L'agrément du CER du Climont est resté stable à 8 places sur l'ensemble de la période observée, correspondant à une capacité théorique annuelle de 2 920 journées d'accueil pour objectif de réalisation de 90% correspondant à 2628 journées.

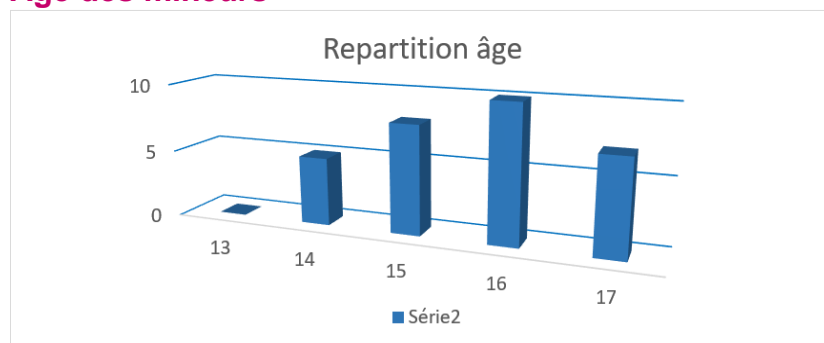
Après une année 2022 marquée par un taux de réalisation de 71 %, l'activité de l'établissement a connu une progression significative en 2023, avec un taux de réalisation de l'activité atteignant 82 %. Cette dynamique s'est confirmée en 2024, année durant laquelle le CER a atteint un niveau d'activité particulièrement satisfaisant avec 2 495 journées réalisées, soit 95 % de l'objectif de réalisation de l'activité.

En 2025, l'établissement maintient un niveau d'activité élevé avec 2 334 journées réalisées, correspondant à un taux de réalisation de 89 %. Bien qu'en léger retrait par rapport à l'année précédente, ce résultat confirme la stabilité de l'activité et la consolidation du fonctionnement du dispositif au cours des deux dernières années.

Le nombre de mineurs accompagnés au cours de l'année s'établit à 30 jeunes en 2025, un chiffre comparable aux années précédentes. Cette évolution traduit la volonté de l'établissement de privilégier des placements préparés et un accompagnement éducatif de qualité, favorisant la cohérence des collectifs et la continuité du travail éducatif.

Ainsi, les résultats observés sur les années 2024 et 2025 témoignent d'un fonctionnement stabilisé du CER, avec un niveau d'activité soutenu et une capacité à maintenir un taux d'occupation élevé malgré les contraintes inhérentes au dispositif.

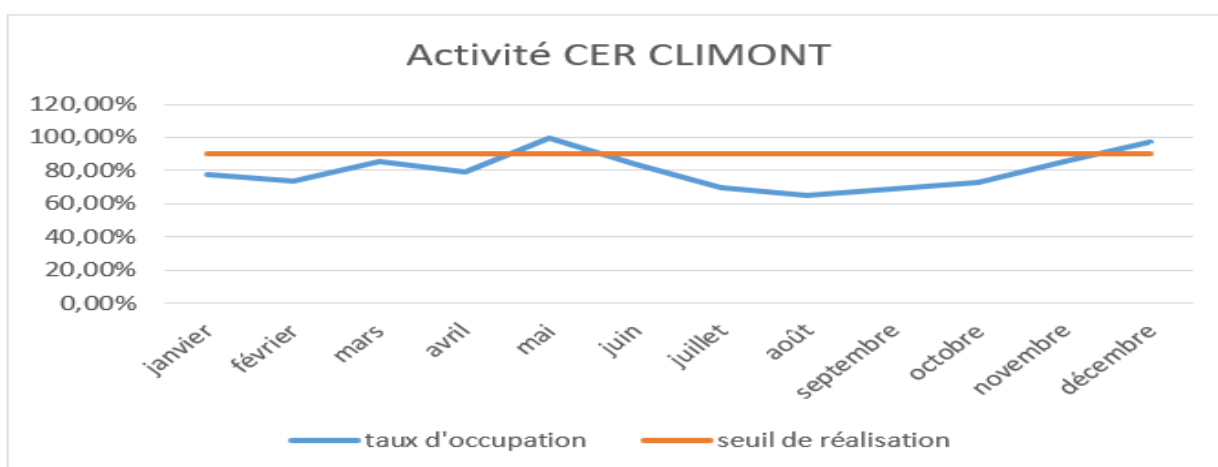
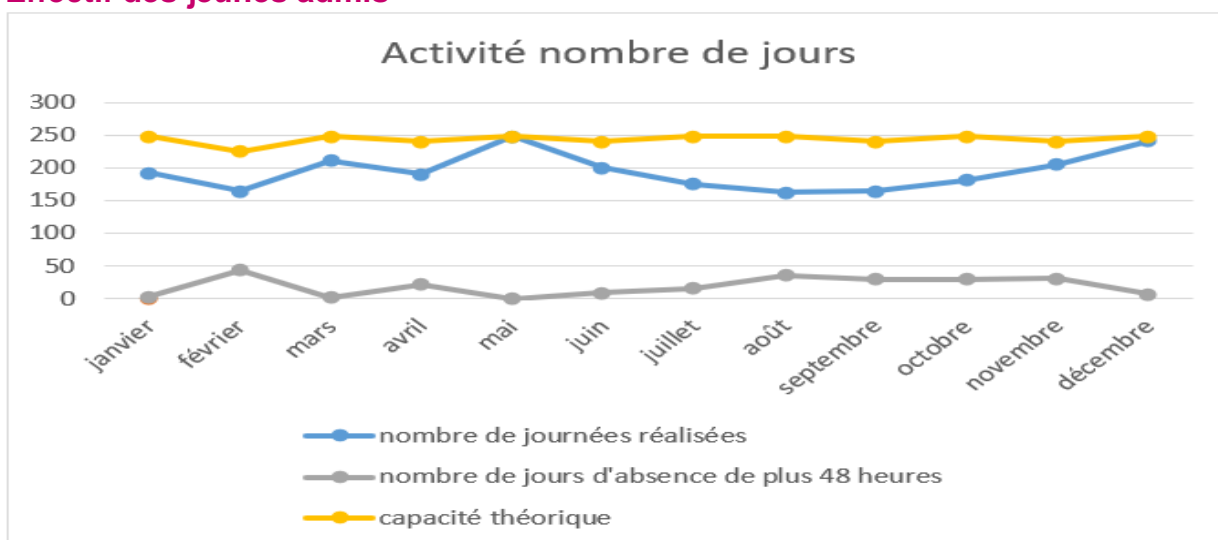
Age des mineurs



La moyenne d'âge des jeunes admis est stable par rapport aux années antérieures, elle se fixe à 15,6 ans.

moyenne d'âge | 15,63

Effectif des jeunes admis



Le graphique ci-dessus met en évidence l'évolution mensuelle du nombre de journées réalisées au regard de la capacité théorique d'accueil du CER du Climont, ainsi que le volume des absences supérieures à 48 heures, majoritairement liées à des situations de fugue.

Sur l'année 2025, l'établissement atteint 89 % de son objectif d'activité, ce qui traduit un niveau d'occupation globalement satisfaisant au regard des spécificités du fonctionnement en file active. L'équipe a fait le choix de privilégier des placements préparés, en accordant une attention particulière au travail réalisé en amont de l'admission afin de favoriser l'adhésion du mineur au projet éducatif et de sécuriser son intégration dans le collectif.

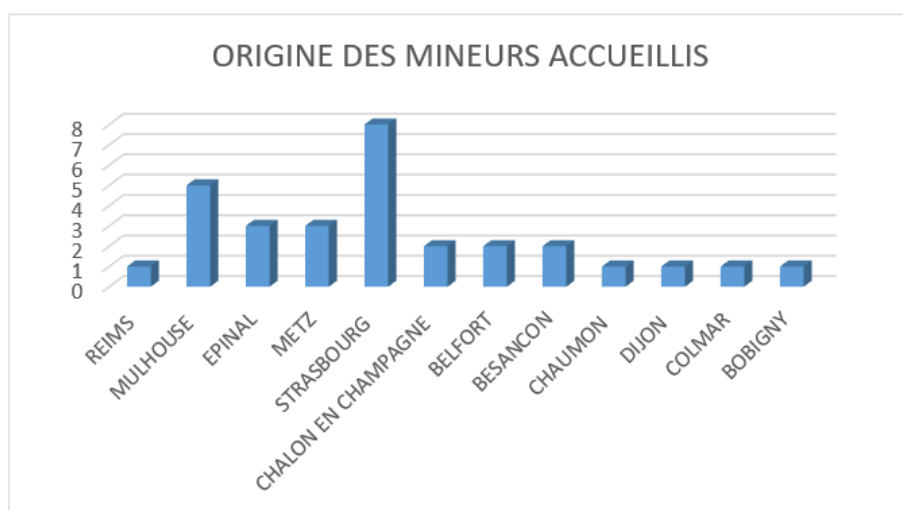
Dans cette logique, les admissions ont été organisées autant que possible par groupes de trois à quatre jeunes, permettant de constituer des collectifs cohérents et de soutenir la dynamique éducative du groupe. Cette organisation a contribué à limiter le nombre de fugues, comme en témoigne le niveau relativement contenu des absences prolongées observées sur l'année.

Néanmoins, l'analyse mensuelle met en évidence une baisse de l'activité au cours de la période estivale, liée à plusieurs facteurs. D'une part, les demandes d'admission se sont révélées moins nombreuses durant cette période. D'autre part, certaines orientations n'ont pas abouti, ce qui a temporairement réduit le nombre de journées réalisées. Dans le fonctionnement en file active, chaque admission non concrétisée ou chaque interruption de placement entraîne la reprise du processus d'admission, nécessitant généralement un délai de deux à trois semaines avant l'arrivée d'un nouveau mineur.

Ces éléments expliquent les écarts ponctuels observés entre la capacité théorique et l'activité effectivement réalisée. Malgré ces fluctuations, l'établissement parvient à maintenir un niveau d'activité stable sur l'année grâce à la mobilisation de l'équipe et à l'adaptation constante de l'organisation des admissions.

2.1 Mouvements (admissions et sorties)

Les entrées



Le graphique ci-dessus présente l'origine géographique des mineurs accueillis au CER du Climont au cours de l'année 2025. Il met en évidence une prédominance des orientations provenant de la région Grand Est, avec une représentation plus marquée de Strasbourg, qui constitue le principal territoire d'orientation. Les villes de Mulhouse, Épinal et Metz sont également représentées, tandis que plusieurs autres territoires apparaissent de manière plus ponctuelle (Reims, Chalon en Champagne, Belfort, Besançon, Chaumont, Dijon, Colmar ou Bobigny). Cette répartition confirme l'ancrage régional du recrutement des mineurs accueillis au CER, tout en témoignant d'une capacité d'accueil ouverte à d'autres territoires lorsque les besoins du dispositif le nécessitent.

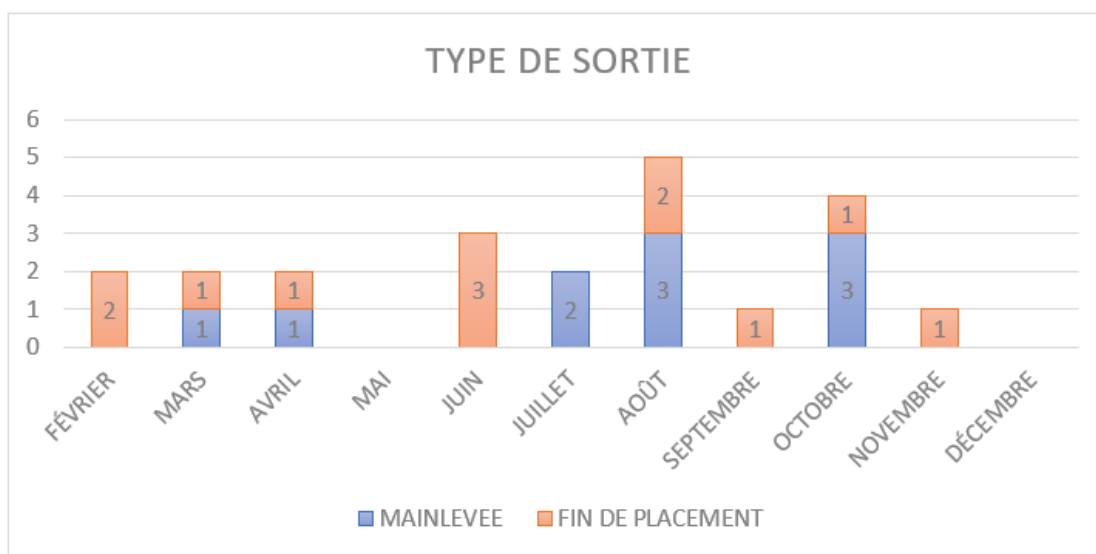
Le fonctionnement en file active du CER du Climont permet d'accueillir tout au long de l'année des mineurs orientés par différents services du territoire national. Toutefois, comme l'illustre le graphique ci-dessus, l'origine géographique des jeunes accueillis reste majoritairement située dans la région Grand Est. La ville de Strasbourg représente la part la plus importante des orientations, suivie notamment par Mulhouse, Épinal et Metz. Cette prédominance des grandes agglomérations régionales s'explique à la fois par la densité de population de ces territoires et par l'activité judiciaire plus soutenue qui y est associée.

Ce recrutement principalement régional présente l'avantage de faciliter le travail de coordination avec les services de milieu ouvert (STEMO) ainsi que la mobilisation des familles dans le cadre de l'accompagnement éducatif. Néanmoins, le CER demeure ouvert à l'accueil de mineurs provenant d'autres territoires lorsque la situation l'exige, notamment dans le cadre de placements urgents.

Lorsqu'une orientation est envisagée, l'équipe de direction est sollicitée par les services prescripteurs afin d'échanger sur la pertinence du placement. Une rencontre préalable est organisée avec le mineur et, dans la mesure du possible, avec ses représentants légaux. Cette rencontre se déroule de préférence au CER afin de permettre de découvrir le lieu de vie du jeune pour la durée du placement, fixée à cinq mois. Ce temps de préparation constitue une étape essentielle pour favoriser l'adhésion du mineur au projet éducatif et pour sécuriser son arrivée dans le collectif.

Ainsi, l'activité du CER du Climont s'inscrit dans un ancrage territorial majoritairement régional, tout en conservant une capacité d'accueil plus large lorsque les besoins du dispositif le nécessitent.

Les sorties

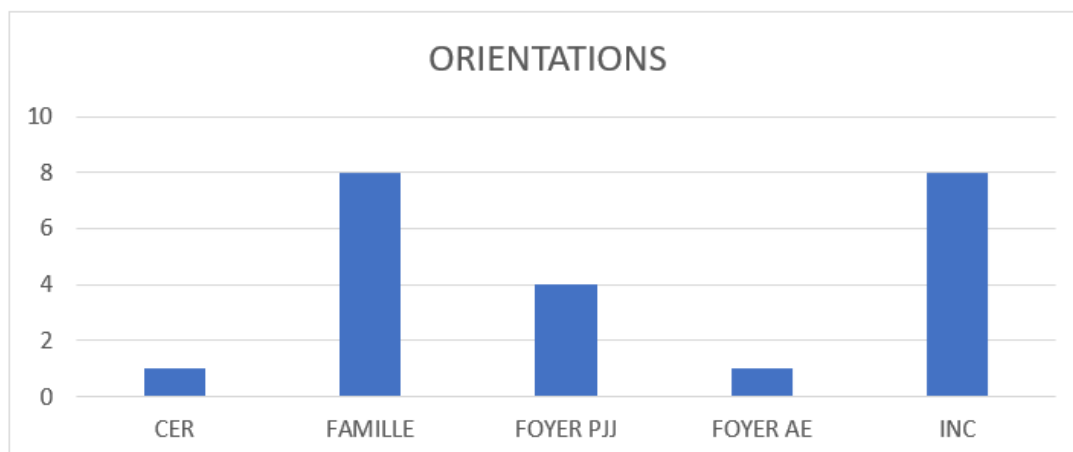


Au cours de l'année 2025, 12 mineurs ont mené leur session à son terme au sein du CER du Climont. Parallèlement, 10 placements ont connu une fin anticipée. Parmi ces situations, quatre mineurs n'ont finalement pas intégré l'établissement malgré l'orientation prononcée. Quatre jeunes ont quitté le dispositif dans les quatorze premiers jours, tandis que deux placements se sont interrompus après environ trois mois d'accompagnement.

Ces situations illustrent les difficultés inhérentes au fonctionnement en file active, qui suppose une capacité d'adaptation permanente face à des parcours souvent marqués par des ruptures. Les fins anticipées de placement sont fréquemment liées à des fugues prolongées, conduisant parfois à une mainlevée de la mesure avant que le travail éducatif n'ait pu pleinement se déployer. Dans certains cas, les mineurs sont réorientés vers d'autres dispositifs sans que l'établissement ne dispose toujours d'une visibilité sur la suite de leur parcours.

Ces ruptures ont un impact direct sur l'activité de l'établissement, comme le met en évidence le graphique relatif au nombre de journées réalisées. Les absences prolongées liées aux fugues ou les admissions non concrétisées viennent réduire le nombre de journées d'accompagnement effectif par rapport à la capacité théorique. De plus, chaque interruption nécessite la reprise d'un processus d'admission, impliquant un travail de préparation avec les services prescripteurs et pouvant générer un délai de plusieurs semaines avant l'arrivée d'un nouveau mineur.

Dans ce contexte, l'équipe du CER demeure attentive à la préparation des admissions et à l'adhésion des mineurs au projet éducatif, afin de favoriser leur maintien dans le dispositif et de permettre au travail éducatif de s'inscrire dans la durée.



Le constat est fait que rarement ne s'associent les deux accompagnements (civil et pénal). Bien souvent, lorsque le mineur bénéficiait d'un double suivi, le placement en CER marque la fin de l'assistance éducative, la mesure étant fermée par le magistrat, sur demande du service du Conseil Départemental. Par ailleurs, le manque de dispositif accueillant des adolescents suivis par la justice explique le nombre de retour en famille après leur passage en CER. Ainsi, le CER intervient souvent comme une étape dans leur parcours.

Nous constatons que les retours en famille représentent 40% des orientations ce qui représente une baisse par rapport à l'année 2024.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

3.1 Vie de l'établissement

Faits marquants de l'année 2025

Au cours de l'année 2025, plusieurs actions significatives ont marqué la vie de notre établissement. Elles s'inscrivent dans le projet éducatif du CER et visent à favoriser l'acquisition de repères, le développement des compétences sociales et la responsabilisation des mineurs accompagnés.

Santé

En collaboration avec le DTPJJ Alsace, l'infirmière de la Protection judiciaire de la jeunesse a animé, avec l'appui de l'équipe éducative, une série de quatre ateliers à destination des mineurs accueillis au CER. Ces interventions ont porté sur plusieurs thématiques essentielles : l'équilibre alimentaire, la prévention des conduites addictives et la santé sexuelle.

Ces temps de sensibilisation ont permis d'aborder avec les jeunes des questions liées à la connaissance de leur corps, à la gestion des comportements à risque et à l'adoption d'habitudes de vie plus saines. Au-delà de l'apport d'informations, ces ateliers ont également favorisé les échanges et la prise de parole autour de sujets parfois sensibles. Ils contribuent ainsi au développement de l'esprit critique, à la responsabilisation individuelle et à l'acquisition de repères indispensables à l'autonomie et à la prévention des conduites à risque.

Artistique

L'atelier photographique conduit par Mme Moritz, financé par la DRAC, a été reconduit au CER du Climont. Ce projet artistique avait pour objectif la découverte et la valorisation du patrimoine alsacien à travers la pratique photographique.

Au-delà de la dimension culturelle, cet atelier constitue un véritable support éducatif. Il permet aux jeunes de développer leur sens de l'observation, leur créativité et leur capacité à porter un regard différent sur leur environnement. La démarche artistique favorise également l'expression personnelle, la valorisation des compétences et le renforcement de l'estime de soi.

La restitution publique du travail réalisé, à travers une exposition organisée en partenariat avec le Mémorial Alsace-Lorraine, a constitué un moment particulièrement structurant pour les jeunes. Le fait de voir leurs œuvres présentées au public a contribué à valoriser leur engagement dans le projet et à renforcer leur sentiment de reconnaissance sociale.

Social

Les partenariats initiés en 2024 avec la Banque alimentaire de Strasbourg et la SPA ont été reconduits en 2025. De nouvelles collaborations ont également été développées avec la communauté Emmaüs. Par ailleurs, plusieurs actions ont été menées avec l'association du Souvenir Français de Kerprich-aux-Bois.

Ces partenariats constituent des supports éducatifs particulièrement pertinents dans le cadre de l'accompagnement des jeunes. La participation à des actions solidaires permet de les sensibiliser aux valeurs d'entraide, de solidarité et d'engagement citoyen. Elle favorise également la confrontation à d'autres réalités sociales et encourage le développement de comportements responsables.

Les actions menées avec le Souvenir Français participent quant à elles à un travail de transmission autour de la mémoire, de l'histoire et des valeurs républicaines. Elles offrent aux jeunes l'opportunité de mieux comprendre les enjeux liés à la citoyenneté et à l'appartenance à la communauté nationale.

Sport

Le CER du Climont a également développé un partenariat structurant avec l'association Freestyle Lutte de Colmar. Cette collaboration permet aux jeunes accueillis au CER de s'initier aux sports d'opposition dans un cadre éducatif et sécurisé.

La pratique de ce type de discipline sportive constitue un levier éducatif important. Elle favorise l'apprentissage du respect des règles, la gestion des émotions et le contrôle de soi. Les sports d'opposition permettent également de canaliser l'énergie des jeunes, de développer la persévérance et de travailler sur la notion de respect de l'autre, qu'il s'agisse du partenaire d'entraînement ou de l'adversaire.

Au-delà des bénéfices physiques, ces activités contribuent à renforcer la cohésion du groupe, à développer l'esprit d'équipe et à instaurer une relation éducative fondée sur l'engagement et le dépassement de soi.

3.2 Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

Notre intervention continue de se penser et de s'organiser autour d'un réseau de partenaires que nous étayons chaque année :

- La gendarmerie : l'année 2025 a été marquée par l'arrivée du CJPM et de nouvelles procédures entraînant des changements d'organisation. Des contacts réguliers favorisent le travail avec les différents services.

- Les STEMO : les éducateurs de MO suivent, tout au long du placement, le déroulement et l'évolution du mineur lors de contacts et de rencontres régulières (synthèses, visites, démarches).

- Les familles : notre intervention se concentre sur le mineur accueilli et le travail avec sa famille en fait partie. Ainsi, en collaboration avec les STEMO, nous travaillons à remobiliser et/ou resituer les parents dans l'éducation de leur fils. Des relations très régulières s'organisent entre l'éducateur référent du CER et la famille du mineur, dans l'intérêt du projet individualisé.

- Partenaires médicaux : nous travaillons avec le cabinet médical du Giessen à Villé pour effectuer le suivi médical général des adolescents. Une visite est organisée dès la première semaine de placement et se conclut par la délivrance d'un certificat médical d'aptitude aux activités réalisées au CER. Dans le même objectif de santé, un suivi dentaire est proposé à chaque adolescent à la maison de santé de Schirmeck. Nous travaillons également avec le cabinet infirmier de Saales. D'autres partenaires médicaux sont sollicités en fonction des besoins des mineurs (kinésithérapeute, orthophoniste, psychiatre, dermatologue...).

- Éducation Nationale : une convention tripartite avec l'Éducation Nationale et la PJJ a été signée permettant aux CERs de bénéficier chacun de 2h d'enseignement de sciences et 2h d'enseignement de français/culture générale par semaine. Nous avons rencontré des difficultés pour articuler le rythme du CER, régi par des placements de cinq mois, et les contraintes de l'organisation des professionnels de l'éducation nationale. Nous travaillons actuellement à améliorer cette collaboration qui a montré tout son intérêt pour le suivi des jeunes et la construction de leur projet post-CER.

- Le souvenir français : association d'ancien combattant, ce partenariat nous permet de travailler le rapport des jeunes à la citoyenneté autour d'actions manuelles comme le nettoyage et l'entretien de lieux de commémoration.

- ESEIS, DEUST, IRTS, PRAXIS Sociale : Nous avons une place d'apprenti(e) au CER du Climont. Parallèlement, le CER du Climont accueille régulièrement des stagiaires sous différentes modalités.

- Employeurs stages : dans le cadre du projet d'établissement, une période de stage est prévue pour chaque mineur accueilli. Aussi, des relations de confiance se sont créées avec les patrons des entreprises environnantes qui accueillent les mineurs en stage de découverte. Le réseau s'étend au gré des projets des mineurs. Ces conventions requièrent une évaluation de stage de l'employeur, ainsi qu'une attestation que les garçons pourront faire valoir. Par ailleurs, l'accès aux stages nécessite un travail de préparation (Recherches, CV, LM, présentation) réalisé par le mineur et accompagné par l'équipe.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Etat des lieux des chantiers qualité et description des actions entreprises

Dans une dynamique d'amélioration continue et de renforcement des compétences professionnelles, plusieurs actions de formation ont été menées au cours de l'année au sein du CER. Les professionnels ont ainsi bénéficié de formations visant à consolider à la fois leurs compétences techniques, éducatives et managériales. Une formation Tuteur a été suivie par un professionnel à la

CCI Avenue de Colmar (14 heures), permettant de renforcer l'accompagnement des stagiaires et des nouveaux professionnels.

Dix agents ont participé à la formation SST initial (Sauveteur Secouriste du Travail) organisée au CER (14 heures), contribuant à améliorer la capacité de l'équipe à réagir face aux situations d'urgence. Dans une perspective de sécurité des installations et des personnes, six professionnels ont également obtenu une habilitation électrique à l'issue d'une formation de 14 heures réalisée au CER. Par ailleurs, un professionnel a suivi à Paris une formation de psychothérapie institutionnelle pour les enfants (28 heures), permettant d'enrichir les pratiques éducatives et la réflexion clinique autour de l'accompagnement des mineurs. Les compétences logistiques ont également été renforcées grâce à l'obtention du permis BE par un agent (14 heures) à Duttlenheim. Dans une optique de développement professionnel et de soutien aux pratiques, un professionnel a bénéficié d'un coaching à Strasbourg (15 heures), tandis qu'un cadre poursuit une formation qualifiante CAFERUIS à Strasbourg représentant 220 heures de formation. Enfin, dix professionnels ont participé à un Groupe d'Analyse de Pratiques (GAP) composé de six séances à Strasbourg (15 heures), favorisant la prise de recul, l'échange entre pairs et l'amélioration des pratiques éducatives. L'ensemble de ces formations témoigne de l'engagement du CER dans une démarche permanente de professionnalisation de ses équipes au service de la qualité de l'accompagnement des jeunes accueillis

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2025

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Paramédical	Médical	Services Généraux
CDI pourvu	14	1.5	1	8	0.5	0	3
CDI non pourvu	0	0	0	0	0	0	0

Au cours de l'année 2025, l'équipe du CER du Climont a connu un renouvellement d'environ un tiers de ses effectifs, avec trois départs de professionnels auxquels s'est ajouté celui du cadre intermédiaire, après trois années de collaboration au sein de l'établissement.

Malgré ces évolutions, l'ensemble des postes est aujourd'hui pourvu, témoignant de l'attractivité du dispositif et de l'intérêt que suscite le projet éducatif du CER auprès des professionnels du secteur. Par ailleurs, le renouvellement du mi-temps de secrétariat a été très favorablement accueilli par l'ensemble de l'équipe. Cette évolution a permis d'améliorer la gestion administrative et comptable de l'établissement, contribuant ainsi à un fonctionnement plus fluide du service et à un meilleur soutien aux professionnels dans leurs missions quotidiennes.

6. CONCLUSION

L'année 2025 aura une nouvelle fois confirmé la pertinence et la nécessité du travail mené au sein du CER du Climont auprès des mineurs confiés par l'autorité judiciaire. Malgré les évolutions et les défis rencontrés, l'équipe a su maintenir une exigence éducative forte, en s'appuyant sur la cohésion du collectif et sur une volonté constante d'adapter ses pratiques aux besoins des jeunes accompagnés.

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une relation de confiance étroite et durable avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse, partenaire institutionnel et financeur unique de notre établissement. La qualité de ce partenariat, nourri par des échanges réguliers et une vision commune des enjeux éducatifs, constitue un appui essentiel à la mise en œuvre de nos missions.

Forts de cette collaboration et des perspectives ouvertes pour les années à venir, les professionnels du CER du Climont poursuivent leur engagement avec détermination au service de l'accompagnement, de la remobilisation et de l'insertion des jeunes qui leur sont confiés.